

La communauté urbaine Le Mans Métropole

Avec ses 198 000 habitants, le Mans Métropole est la troisième agglomération des Pays de la Loire (figure 4 page 9). Elle rencontre de nombreuses difficultés socio-économiques. Une personne sur six a un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté, contre une sur huit en moyenne dans les sept plus grands établissements de coopération intercommunale (EPCI) de la région. Cette proportion a crû plus fortement que dans les autres grandes agglomérations entre 2006 et 2011. La part de personnes se déclarant au chômage depuis plus d'un an y est également la plus élevée.

Cette précarisation peut être rapprochée de la situation en termes de santé globalement défavorable : si le niveau de mortalité générale est proche de la moyenne, la mortalité prématurée qui aurait pu être évitée par une prise en charge appropriée ou des actions de prévention, y est nettement plus importante. En effet, l'indice comparatif correspondant atteint 121 (107 dans les Pays de la Loire et 100 en France métropolitaine) sur le territoire de santé de proximité du Mans (définitions). Les décès par cancers et pathologies liées à l'alcool sont notamment plus fréquents. En matière de santé mentale, la population semble également fragilisée, avec une mortalité par suicide plus fréquente qu'en moyenne dans les autres agglomérations. L'enjeu est de s'appuyer sur la collaboration des acteurs de différents domaines notamment social, sanitaire et culturel pour prendre en compte ces difficultés multiples.

Au regard de ces problématiques, l'offre de soins de proximité présente un déficit par rapport à la moyenne dans les autres agglomérations, pour les médecins généralistes, les masseurs-kinésithérapeutes et les chirurgiens-dentistes.

Des difficultés socio-économiques accentuées et une offre de soins plus dégradée dans les quartiers où la majorité de la population est modeste

Les habitants du Mans Métropole vivent plus souvent dans des quartiers où les populations modestes ou défavorisées sont surreprésentées (quartiers 4a et 4b). Ces territoires sont essentiellement localisés au Mans, à Allonnes et à Coulaines. Les habitants de ces quartiers rencontrent davantage de difficultés socio-économiques que la moyenne des personnes qui vivent

dans le même type de quartier des autres agglomérations : pauvreté, chômage et absence de diplôme y sont plus fréquents. Les habitants sont plus souvent locataires, notamment en HLM, et ont moins souvent de voiture.

Les quartiers où vit une population majoritairement modeste mais présentant une plus grande mixité sociale (quartiers 4a) sont nettement surreprésentés : 23 % des habitants du Mans Métropole y résident, contre 17 % en moyenne dans les sept EPCI étudiés. L'offre de soins de proximité y est nettement dégradée par rapport aux quartiers du même type des autres agglomérations, pour les médecins généralistes, les masseurs-kinésithérapeutes et les chirurgiens-dentistes. Ce déficit de l'offre est une difficulté supplémentaire pour des personnes déjà fragilisées, alors que certains quartiers sont assez éloignés des centres-villes et mal reliés par le réseau de tramway.

16 % de la population du Mans Métropole habite dans des quartiers polarisant les difficultés (quartiers 4b). Ils correspondent souvent aux quartiers de la politique de la ville. L'offre de soins de proximité y est moins dégradée voire meilleure que celle des quartiers présentant plus de mixité. Dans la commune du Mans, les lignes de tramway desservent d'ailleurs relativement bien ces quartiers et la ligne inaugurée en 2014 a encore amélioré les liaisons vers le quartier de Bellevue. À noter que les services d'urgences sont localisés à proximité de territoires en difficulté, comme celui de L'Épine.

Une offre de soins de proximité déficitaire dans les quartiers où les personnes âgées sont surreprésentées

Par ailleurs, la population du Mans Métropole se caractérise par un vieillissement marqué : un quart des habitants sont âgés de 60 ans ou plus, et un sur dix de 75 ans ou plus, ce qui est la plus forte proportion parmi les sept EPCI étudiés. Cela aussi tend à augmenter les besoins de soins et l'enjeu est d'adapter l'organisation de l'offre à cette population souvent moins mobile.

Un quart des personnes âgées de 75 ans ou plus habitent dans des quartiers où elles sont surreprésentées. Or, l'offre de soins de premiers recours y est plus dégradée que dans les quartiers du même type des autres agglomérations. Ces territoires, comme

le quartier de la Madeleine, sont en effet relativement éloignés des équipements. Les autres personnes âgées sont réparties sur le territoire de l'EPCI : 38 % sont dans des quartiers avec une majorité de personnes modestes ou défavorisées, 22 % habitent dans les zones de type « centre-ville » et 14 % sont dans des quartiers où sont surreprésentées les personnes aisées.

Des familles réparties sur l'ensemble de l'agglomération

Les enfants de moins de 4 ans représentent 5 % des habitants du Mans Métropole, comme en moyenne dans les sept EPCI. En revanche, il y a peu de quartiers où les familles sont surreprésentées. Les enfants sont ainsi répartis sur l'ensemble du territoire : la moitié habite notamment dans des quartiers où les populations modestes ou défavorisées sont surreprésentées et 19 % vivent dans les zones de type « centre-ville ».

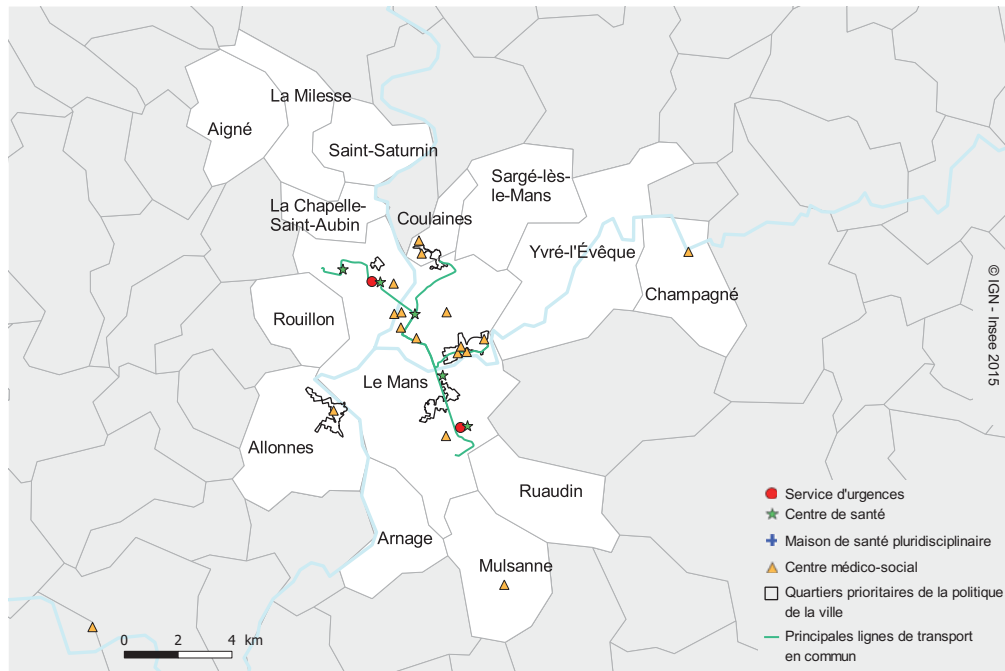
Des quartiers de centres-villes fragilisés

Les quartiers typiques de centres-villes (quartiers 1b) regroupent une personne sur cinq, ce qui est un peu plus qu'en moyenne dans les sept agglomérations étudiées. Par rapport aux quartiers du même type des autres EPCI, les habitants perçoivent plus souvent des revenus faibles (1^{er} quartile de revenus), avec des zones marquées par une surreprésentation de ménages modestes, comme aux alentours de la gare SNCF et à République. Les personnes de ces quartiers utilisent un peu moins la voiture et un peu plus les transports en commun.

Par rapport aux quartiers du même type des autres agglomérations, l'offre de soins y est moindre pour les médecins généralistes, tandis qu'elle est équivalente pour les masseurs-kinésithérapeutes et les chirurgiens-dentistes.

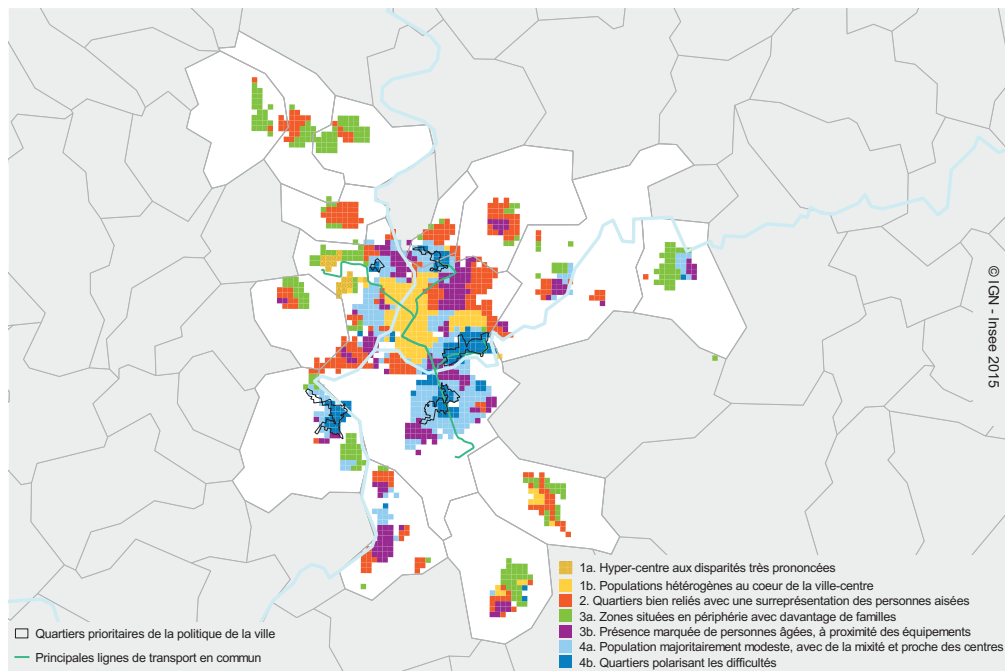
Une spécificité du Mans Métropole est la localisation d'un quartier de type « hyper-centre » (quartiers 1a) à distance du centre-ville, où est implanté le campus universitaire du Mans : un quart de la population y est étudiante, 40 % y vit seule et la répartition des revenus y est très hétérogène. L'équipement en soins y est très faible pour les médecins généralistes et les chirurgiens-dentistes. ■

1 Équipements dans la communauté urbaine Le Mans Métropole



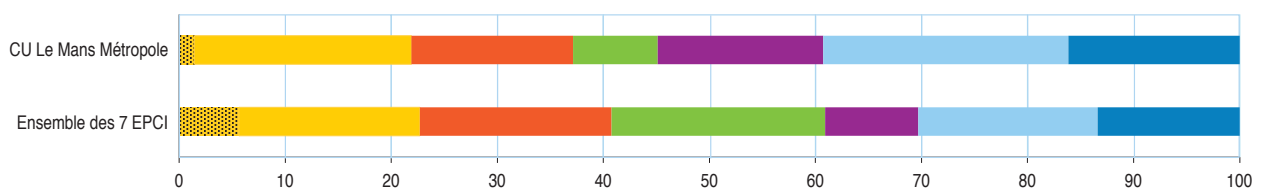
Source : Insee, Base permanente des équipements (BPE) 2013.

2 Les sept types de quartiers dans la communauté urbaine Le Mans Métropole

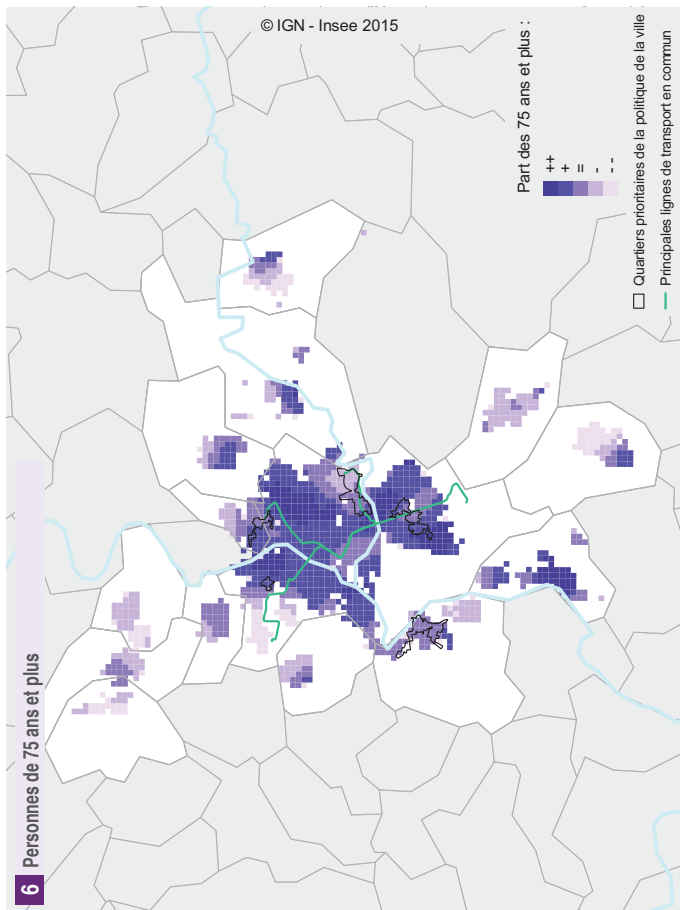
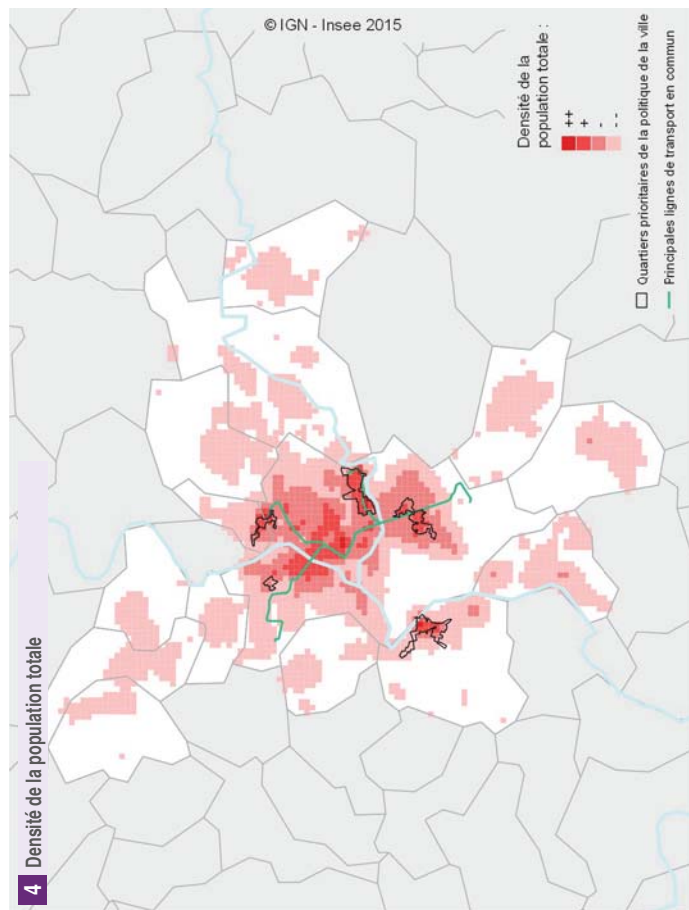
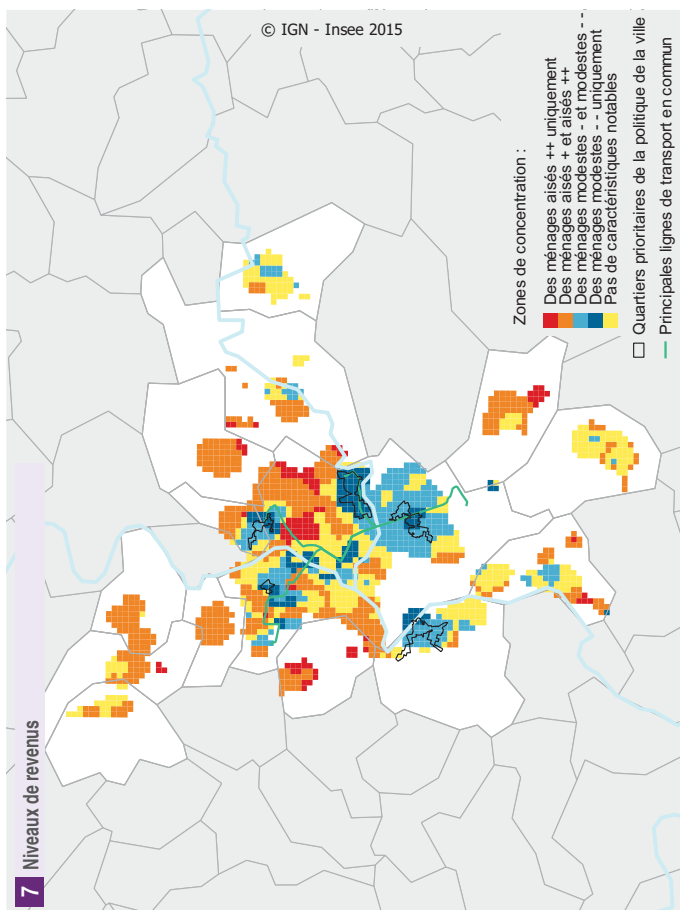
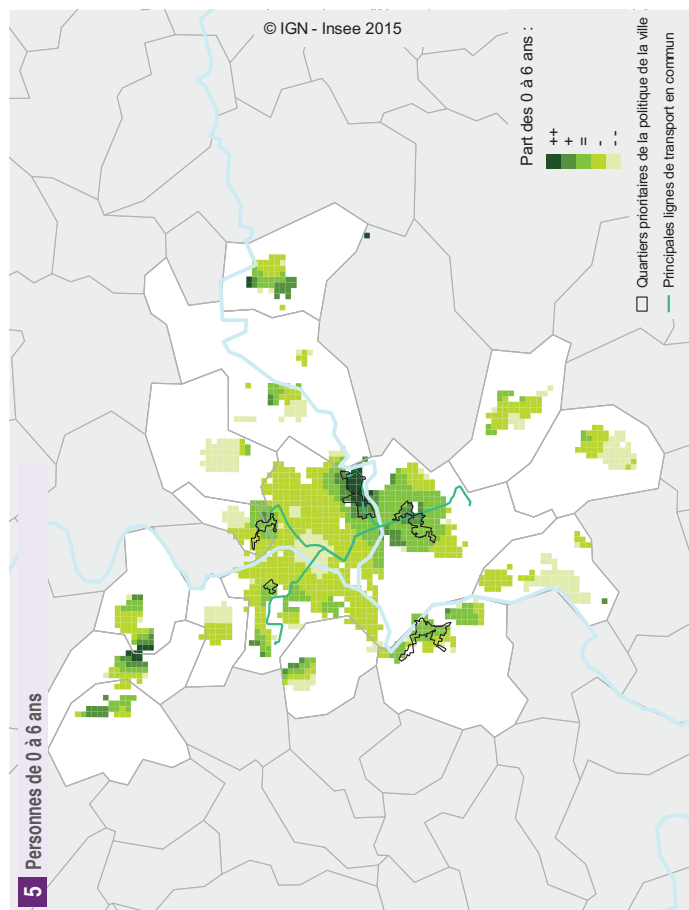


Sources : Insee, Recensement de la population (RP) 2010 ; Insee-DGFIP, Revenus fiscaux localisés (RFL) 2010.

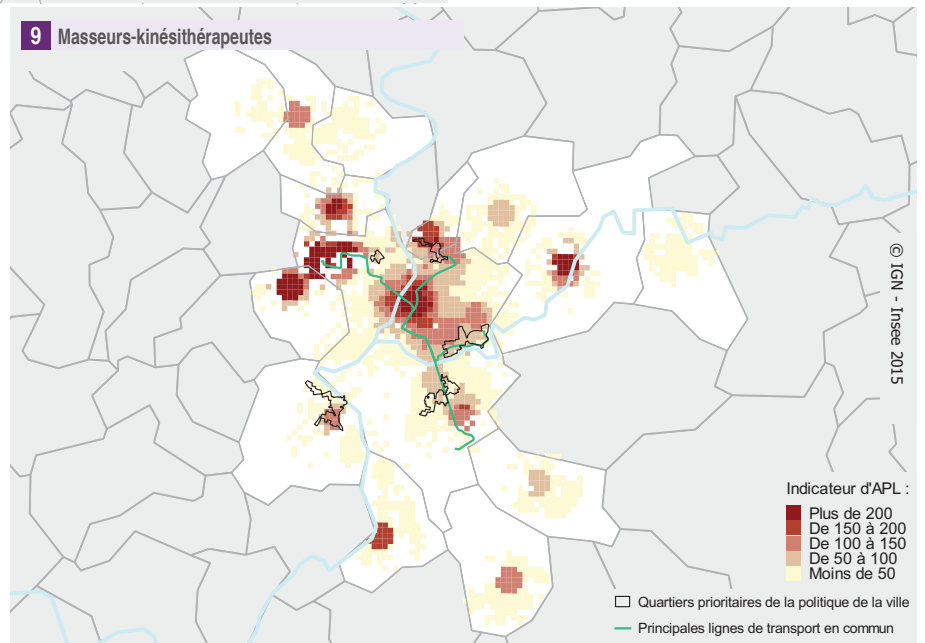
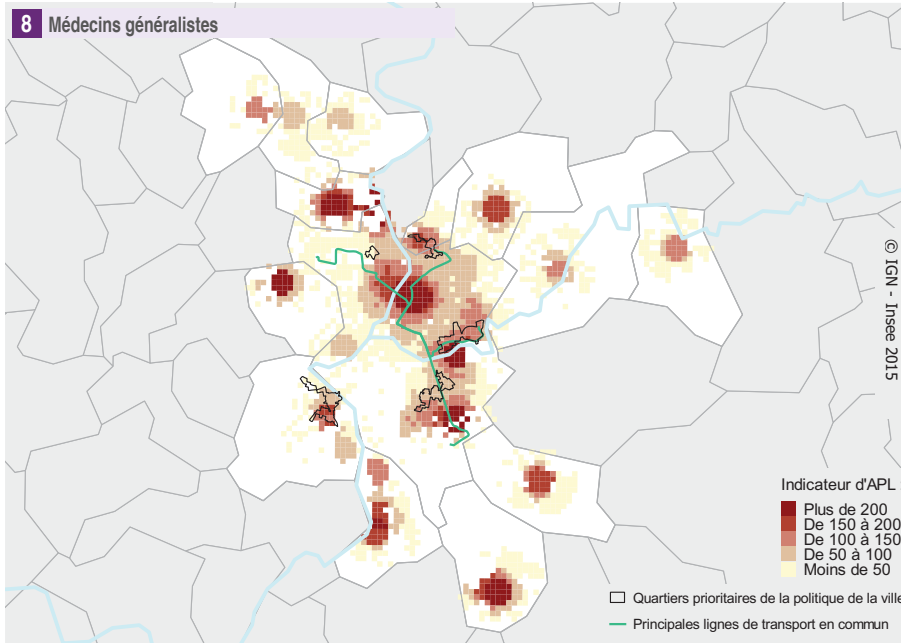
3 Répartition de la population selon le type de quartier habité (en %)



Sources : Insee, RP 2010 ; Insee-DGFIP, RFL 2010.



Sources : Insee, RP 2010 ; Insee-DGFIP, RFL 2010.



8, 9 et 10 Indicateur d'accessibilité potentielle localisée (APL) des professionnels de santé de premiers recours libéraux

Source : Insee, RP 2010, BPE 2013.

